



## Victoires du Paysage 2018 : Prix du Public

**Jusqu'au 3 novembre votez pour votre  
aménagement préféré !**



Le 11 juin dernier, 69 aménagements sur 107 candidats ont été retenus par le Jury Technique pour la 2<sup>ème</sup> phase du concours : les visites sur le terrain. Depuis fin juillet et jusqu'à fin septembre, le Jury – par petits groupes – sillonne la France pour évaluer les finalistes sur le terrain et rencontrer maîtres d'ouvrages et équipes de professionnels du paysage ayant réalisé l'aménagement. Le Jury se réunira une dernière fois le 16 octobre pour la délibération finale sous la présidence d'Erik Orsenna. Les prix seront dévoilés et remis le 6 décembre prochain lors d'une grande cérémonie à Paris.

En attendant le public peut également élire son aménagement coup de cœur parmi les 60 finalistes des catégories Collectivités, Entreprises et Promoteurs Immobiliers \* ! L'aménagement qui remportera le plus de votes recevra le Prix du Public 2018 lors de la cérémonie officielle de remise des Prix en décembre. (\* Les jardins de particuliers, non visitables, ne sont pas concernés par le Prix du Public)

### COMMENT PARTICIPER ?

Jusqu'au 3 novembre 2018, rendez-vous sur le site [www.lesvictoiresdupaysage.com](http://www.lesvictoiresdupaysage.com), dans la rubrique « Prix du Public » où les aménagements sont présentés avec photos et texte explicatif. Il suffit de s'inscrire, de voter pour son aménagement paysager préféré et de partager son vote sur les réseaux sociaux pour aider son candidat favori à gagner le Prix du Public 2018 !

De plus, un tirage au sort sera effectué pour récompenser des votants avec de nombreux lots mis en jeu (week-end, bon d'achat en végétaux, livre,...)

Depuis 2010, le Prix du Public est une distinction décernée – en plus du palmarès des Victoires du Paysage – par le public qui vote parmi les finalistes pour son projet préféré. Ainsi, le Jardin Romain de Caumont-sur-Durance (en 2010), l'Ecoquartier Andromède réalisé par Oppidea et la SEM du Grand Toulouse (en 2012), La Promenade du Paillon à Nice (en 2014) et le Jardin « Le Courtil » (en 2016) ont tous été doublement récompensés : à fois par le Jury et le Public !



Jardin romain – Caumont sur Durance  
(Prix du Public 2010)



Ecoquartier Andromède – Oppidea et SEM  
Grand Toulouse (Prix du Public 2012)



Promenade du Paillon – Métropole de Nice  
(Prix du Public 2014)



Le Courtil – Mr et Mme Grootaert  
(Prix du Public 2016)

### Qui deviendra le coup de cœur du Public 2018 ?

[www.lesvictoiresdupaysage.com](http://www.lesvictoiresdupaysage.com)



Les Victoires du Paysage sont organisées par VAL'HOR, l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. VAL'HOR conduit également en France la démarche européenne et citoyenne Cité Verte. Au sein de VAL'HOR, la filière paysage est composée des professions représentées par les fédérations membres que sont la Fédération Française du Paysage (FFP), la Fédération nationale des producteurs de l'horticulture et des pépinières (FNPHP), la Coordination rurale (CR), la Fédération des coopératives agricoles (FELCOOP), l'Union française des semenciers (UFS) et l'Union Nationale des Entreprises du Paysage (UNEP). [www.valhor.fr](http://www.valhor.fr) & [www.citeverte.com](http://www.citeverte.com)

